

chargés de la mener dans les régions constellées, palais éclatant de l'immortalité.

Chez les Hellènes des premiers âges, cette mission appartenait aux *Harpyes*, littéralement : *Celles qui enlèvent* (1). Mais ces divinités n'étaient point alors les êtres hideux, abominables, immondes, que les poètes et les mythographes venus après Homère se plaisent à revêtir de couleurs odieuses.

Le chantre d'Achille et d'Ulysse fidèle aux traditions primitives, nous représente ces déesses, filles de Thaumatas, comme douées d'une jeunesse éternelle et d'une beauté pérenne. Munies d'ailes rapides, habitantes de la haute atmosphère, elles sont, comme les Marouts védiques, des personnifications des vents (2). La seule que nomme le vieux Mélésgène, *Podargê(S)*, signifie ; *Celle qui a des pieds blancs*, ou, plus conformément à l'ancienne étymologie grecque et sanscrite : *Celle dont les pieds rayonnent, tracent un sillon de lumière rayonnante* (4).

Ainsi, les Thaumantides ont, avec la présidence des tempêtes, la charge d'enlever les âmes, surtout les âmes des mortels qui disparaissent inopinément, sans laisser de traces, ou se dévouent eux-mêmes à la mort, dans un but sublime. En un chant de l'Odyssée, Pénélope leur fait enlever les filles de Pandarus. Dans un autre, Télémaque effrayé de la longue absence d'Ulysse, s'écrie : « Aujourd'hui mort sans gloire, les Harpyes l'ont enlevé (5) ! »

(1) Gi. āo-TrāÇu, j'enlève.

(2) A. Maury, *Hist. des religions de la Grèce antique*, t. I, p. 167, 294 et 295.

(3) *Iliade*, ch. XVI, y'. 150, 59.

(4) *Qr.* ôp-pî, splendens, albore nitens ; sansc. *radj.*, nitescere, radiare. — Pareillement, le latin *argentuma* son représentant dans le sansc. *radjata* (le zend *eresata*).

(5) Dans les divers passages où le divin poète fait figurer les Harpyes comme ravisseuses d'âmes, elles portent indifféremment ce nom de Harpyes et celui de ÇûtXkcu, tempêtes :

vîv au •xa.iii'a.fa.irmTov ânipstçavro ÇûtXksa

*Odyssée*, IV, 727.